

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19570 - 76ÈME ANNÉE

Municipales : communiqué du Parti communiste réunionnais

Le PCR propose aux élus de travailler ensemble à un projet pour La Réunion



A Sainte-Suzanne, la population a de nouveau fait confiance au PCR en réélisant Maurice Gironcel à la direction de la commune.

Voici la position du Parti communiste réunionnais suite au second tour des municipales. Il s'agit notamment d'un appel en direction des équipes élues à se rencontrer pour travailler ensemble à un projet de développement durable pour La Réunion. Le PCR demande également aux communes de ne pas augmenter les impôts.

Le 2e tour des Municipales 2020 est terminé. Partie de 166 postulants et plus de 3000 candidats, la sélection des 24 maires fera face à une lourde responsabilité.

Désormais, il appartient au personnel politique élu, de se rencon-

trer pour élaborer ensemble un projet de Développement Durable capable de répondre aux besoins de toute la population. Cette rencontre doit intégrer toutes les forces qui souhaitent sortir La Réunion du marasme actuel.

Déjà, nous étions dans une situation socialement hors norme ; celle-ci a été aggravée par les conséquences prises pour faire face à la propagation du Covid-19 et qui n'est pas encore terminée.

Le contexte s'y prête car il y aura une réforme constitutionnelle pour aller vers l'acte 3 de la décentralisation. Les Collectivités devront obtenir de nouvelles

compétences.

C'est pourquoi, toute affaire cessante, utilisons les 4 prochains mois pour aboutir à des résultats concrets et décisifs avant le vote des orientations budgétaires de l'année prochaine. D'ici-là, il est juste de surseoir à toute décision qui puisse aggraver la situation des citoyens et des contribuables.

Le PCR déclare toute sa disponibilité pour contribuer à l'effort commun.

Bureau de Presse du PCR

Second tour d'un scrutin hors-norme

Municipales : progrès du PCR et défaite de Didier Robert

Le second tour des municipales a été marqué par le renforcement du PCR qui a gardé la Mairie de Sainte-Suzanne et a désormais des élus dans plusieurs majorités d'autres communes. Ce scrutin est également celui de la large défaite de Didier Robert à Saint-Denis, ainsi que de plusieurs candidats qu'il soutenait, et cela à un an des élections régionales.

Le second tour des élections municipales se déroulaient hier dans 17 communes à La Réunion. Ce vote est marqué par de nombreux changements à la tête des Mairies au terme d'un scrutin hors-norme en raison de l'épidémie de coronavirus.

16 points d'abstention en plus

La première donnée de ce second tour des municipales est la confirmation de la crise du système démocratique en place à La Réunion. Le taux de participation s'établit à 54 %, soit une baisse de 16 points par rapport à 2014. Le COVID-19 peut avoir incité des électeurs à ne pas se déplacer. Mais

l'assouplissement des conditions nécessaires à l'établissement d'une procuration, et le fait que La Réunion soit encore relativement épargnée de la pandémie peuvent relativiser cet impact. Le taux de participation suit une tendance inquiétante, et cela d'autant plus que les municipales sont les élections qui mobilisent le plus à La Réunion. Pour ne pas que les élections ne concernent qu'un électeur sur deux, il est grand temps de se donner les moyens

pour faire de cette question une priorité.

Certitudes établies bousculées

La seconde donnée est le sens du vent du changement qui a renversé hier des certitudes établies dans plusieurs communes. C'est la défaite de Jean-Marie Virapoullé à Saint-André, de Daniel Gonthier à Bras-Panon, notamment. Ailleurs dans l'île, les équipes sortantes distancées au premier tour n'ont pas réussi à inverser la tendance. C'est le cas à Saint-Paul, à Cilaos et à Saint-Benoît notamment.

Cette situation peut surprendre compte tenu du déroulement de la campagne électorale interrompue par le confinement. Durant cette période, des candidats ont accusé des maires sortants de profiter de cette situation pour prendre une longueur d'avance sur leurs adversaires. Les résultats observés hier montrent que cet aspect est lui aussi à relativiser.

Progrès du PCR

Pour le Parti communiste réunionnais, cette élection marque un renforcement. A Sainte-Suzanne, Maurice Gironcel est réélu à la tête d'une liste soutenue par le PCR. A Saint-Denis et à Saint-Joseph, le PCR est dans la nouvelle majorité municipale. A Saint-Paul, le PCR a participé activement à la campagne victorieuse de la liste conduite par Huguette Bello. Pour la première fois, le PCR fait partie de la majorité de deux communes de la CINOR sur trois.

Pour le Parti communiste réunionnais, cette élection marque également l'arrivée aux responsabilités, dans des majorités municipales où il n'était pas représenté, de nouveaux cadres comme Julie Pontalba et Mathieu Raffini à Saint-Denis, et David Lebon à Saint-Joseph.

Défaite de Didier Robert

Enfin, ce scrutin confirme une tendance au déclin pour Didier Robert. Depuis la manifestation du 19 novembre 2018 qui avait débouché sur l'envahissement de la Région par des jeunes de Saint-Denis au début du mouvement des gilets jaunes, le président de Région esr sur la pente descendante. A Saint-Denis, il a subi un échec personnel, avec à peine 40 % des suffrages contre près de 60 % pour la liste Saint-Denis pour tous conduite par Ericka Bareigts et soutenue par le PCR.

Ailleurs dans l'île, des candidats qu'il soutenait ont été majoritairement défaits. Au Tampon, ville où Didier Robert était maire, Nathalie Bassire fait moins de 40 %. A Saint-Paul, la coalition conduite par Alain Bénard est aussi à moins de 40 % contre plus de 60 % pour la liste conduite par Huguette Bello soutenue par le PCR.

Cela place le chef de file de la Région dans une situation délicate à un an des prochaines régionales. Car manifestement, la dynamique n'est pas dans son camp.

M.M.

Edito

Et maintenant la responsabilité !

Ça y est. Les résultats sont tombés. Chacun peut faire le bilan. Surtout ceux qui voulaient montrer les muscles. Certes, il reste encore quelques postes à distribuer (adjoints, commissions, SEM et EPL...), quelques majorités communautaires à confirmer. Mais, globalement, tout est plié. Et maintenant ?

Bien naïf est celui qui croit, qu'aujourd'hui élu, il va pouvoir changer le quotidien de ses administrés [ndlr : cette phrase vaut également au féminin]. Le budget des communes est plombé en fonctionnement par le standard de rémunération des fonctionnaires que l'Etat a adopté en 1949, sans compensation. Personne ne sait par quoi sera remplacé l'octroi de mer, au 1er janvier prochain, alors que les orientations budgétaires doivent être formulées en novembre. La crise sanitaire du Covid-19 a débouché sur une crise économique qui elle-même se traduit par une crise sociale. Notre population dont déjà 40 % vivent sous le seuil de pauvreté va se retourner vers l'élu de proximité, le maire. Pendant que le Département a abdiqué sa principale politique sociale et que la Région n'a plus d'argent. Pourtant, c'est bien à ces niveaux de l'exécutif local que le dialogue peut s'instituer valablement avec l'État.

Ceux qui pensaient faire mieux que Paul Vergès en 2010 ont finalement fait perdre 10 ans aux Réunionnais. Maintenant, il va du devoir de (toute) la gauche de réparer les erreurs et les fautes commises, indépendamment des parties. Ce qu'elle a échoué à faire, souvent par orgueil, aux municipales, la gauche réunionnaise a l'obligation de réussir, par responsabilité, aux régionales : s'unir !

Il se pourrait bien que l'idée de laisser un homme, qui a successivement ruiné les deux collectivités qu'il a dirigées, aux destinées de notre pays, puisse répugner certains au-delà du paysage de la gauche conventionnelle.

Les Réunionnais nous jugeront sévèrement si nous ne saisissons pas l'opportunité de replacer La Réunion sur le chemin du développement écologique et social, dès les prochains scrutins régionaux et départementaux.

Philippe Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Otè

Zot i profèr flèr natirèl, zot i profèr flèr artifisyèl ? Sé solon sak i fé avèk !

Sak moin la di an-o la, i diré sé konm in n'afèr i sort dan la boush in kouyon. Bien antandi in moun néna in pé lo bon gou, in pti pé rafiné, mi oz prétann li va di li profèr lo flèr natirèl. Pou kosa ? Par lo flèr natirèl néna tout son kalité natirèlman. Kisoï son parfin, kisoï son boté, kisoï son manyèr élégan pou prezant ali dan la natir . Arzout èk sa la lite kont la polisyon !

Antansyon lé ga, dsi so poinnvizé, mi kal azot moin-la. Pou koué ? Pars l'om i doi fé fass in problèm li la krée li mèm. Problèm-la sé la polisyon, tout kalité la polisyon a komansé par bann gaz avèk éfé d 'sèr mé pa solman é tousa-la lé pa bon pou la santé. I paré mèm la polisyon, shak ané, i tyé par-la sète milyonn d'moun san konté sak i tonm malad, i mor pa, mé i port movèz santé. Donk l'om la fé travaye son l'imazinasyon é i pé pa dir li la pa gingn fé dé shoz bon pou la santé épi pou protèz l'anvironeman é sov la bio diversité.

Sé konmsa ké laba dann la chine dann l'ané 2020, sète ané par l'fète, i sava fé in vil pyé d'boi pou trant mi pèrsone : in komansman si zot i vé, mé va vnir plis par la suite. Astèr mi vé anparl azot in pyé d'boi artifisyèl bann

zinzényèr méksikin la inventé. I di in pyé d'boi, mé dann la réalité sé in konstruksyon métalik kat mète otèr par-la. Son lorizinalité, li fonksyone konm bann pyé d'boi - fotosintèz é tout lo tranbléman - é li nyabou élimine bann polisyon dann l'androï na poin asé pyé d'boi natirèl.

Parèye in pyé d'boi moin la di : non, pars li tousèl i zoué lo rol 368 pyé d'boi - in vré pti foré. Konm moin la di dann in landroi urbin na poin la plass pou plant in foré d'pyé d'boi. Dan in bonpé vil lo Méksik, bann mèr i pèye pou instal bann pyé d'boi artifisyèl konmsa. Lé vré ké avansa zot la komans par arash la foré, mé i fo bien répar in tablatir l'om li mèm la inventé partou ousa li pass.

Alor? Kosa zot i profèr ? In pyé d'boi artifisyèl, sansa in pyé d'boi natirèl. Biensir in pyé d'boi natirèl ! Mé kan i fo pass par lo pyé d'boi artifisyèl, dann désèrtin l'androï i fo pasé. Kan fo y alé , i fo alé ! Konm i di dann lo shanté. Mé sirtou pa pran sa konm prêtèks pou kontinyé abate la foré.

Justin